



Manifeste « GARDER LE VIVANT »

Chalais, le 3 décembre 2021.

Je signe le Manifeste « GARDER LE VIVANT », Sauvegarde des Espaces Naturels Préservés.

L'accélération du réchauffement et du dérèglement climatique d'origine anthropique constitue un péril biocide grave et imminent qui menace la vie et son intégrité.

Acteurs économiques, Associations, Élus, quel que soit notre niveau de responsabilité, nous sommes de plus en plus nombreux à nous interroger sans oser dire que les filières des éoliennes industrielles géantes de près de 200 m de haut et des grands champs photovoltaïques subventionnés à hauteur de milliards d'euros (source 1, voir en bas de page) ne sont pas adaptés aux espaces naturels préservés de nos campagnes, forêts, prairies bocagères, zones humides, mers ou océans.

Jusqu'alors majoritairement à l'abri de l'agriculture intensive, des pesticides, des engrais polluants, du bétonnage et de l'extension urbaine, les derniers espaces naturels participent largement à la captation du carbone dans les sols. Ils restent les ultimes refuges des oiseaux, insectes, espèces sauvages animales et végétales qui ne doivent en aucun cas être détruits.

A l'échelle de nos campagnes se concentre un nombre incalculable de projets de zones industrielles qui changent l'affectation de nos sols paysans par artificialisation des terres sur des centaines de milliers d'hectares. Ces changements d'affectation des sols portent une atteinte irréversible à notre identité, aux labels reconnus à l'échelle mondiale comme l'UNESCO, le ministère de la Culture et comme hauts lieux de la riche biodiversité des biotopes (Nature 2000, Ramsar, zones bocagères, Parcs Naturels Régionaux). 1/14« L'artificialisation (2) est définie comme l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage. »

(Article 192 de la loi « Climat et Résilience »)

Dans l'intérêt général nos espaces naturels encore préservés, derniers refuges de la biodiversité aujourd'hui très fragile, sont un bien commun qui doit être sauvegardé à tout prix.

En matière de biodiversité on est déjà à 80% des populations d'insectes et 1/3 des populations d'oiseaux disparus en France. C'est au-delà de la situation d'urgence comme le rappelle Delphine BATHO (3).

En 10 ans, 276 377 ha de terres ont été consommés par artificialisation, soit l'équivalent du département du Rhône. A ce rythme d'ici 2050 l'équivalent de la Corse sera consommé.

- Sur plus de 12 500 espèces actuellement évaluées, 2300 sont menacées (4)
- Extinction de masse des insectes, plus de 30% sont menacés de disparition (5)
- 53% des plantes liées au insectes sont en déclin.
- Plus de 33% des pipistrelles ont disparues (chauves-souris)

- En 10 ans, le déclin moyen des oiseaux migrateurs communs a été de 23%
- 19% des poissons d'eau douce menacés etc ...

L'avenir d'un territoire se construit à partir de son histoire. Si nous l'oublions nos campagnes perdront encore de la population dont le maintien ne peut être assuré que par l'arrivée de nouveaux résidents. Combien serions-nous demain dans la perspective d'un environnement défiguré ?

Si nous n'y prenons garde, nous risquons de tout perdre et de compromettre l'axe essentiel de l'économie rurale du futur, l'Agriculture Paysanne, l'Artisanat, le Tourisme Nature.

Le moment est venu pour nous d'afficher ouvertement notre position contre les projets qui minent nos campagnes avant qu'il ne soit trop tard.

Nous demandons que la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) soit révisée et que dans les espaces naturels encore préservés, la construction de zones industrielles de machines de production électrique non pilotable, intermittente imprévisible et variable soit interdite.

La globalité de leurs effets (directs et induits ni verts ni renouvelables) porte une atteinte à la biodiversité en participant au réchauffement et dérèglement climatiques.

**Non à l'écologie au service de la politique (greenwashing).
Oui à la politique au service de l'écologie.**

Nous comptons sur votre engagement et attendons votre implication par votre signature ci-dessous.

NOM * :

PRENOM * :

COMMUNE * :

TELEPHONE * :

JE SIGNE EN TANT QUE * :

SIGNATURE :

Sources

1 – Commission d'enquête sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétiques : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/impact_energies_renouvelables_ce

2 – Artificialisation des sols IGN : <https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/>

3 – Science Po conférence Delphine Batho & Jean-Marc Jancovici 22/11/21 : <https://www.youtube.com/watch?v=f-8IStctvEY>

4 – Biodiversité, les chiffres clefs Edition 2020 Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : <https://inpn.mnhn.fr/docs/communication/livretInpn/Livret-INPN-especes-2020.pdf>

5 – National géographique : <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/extinction-de-masse-les-insectes-disparaissent-une-vitesse-alarmante>

